



Evolutions du parc de bâtiments de production de volailles de chair

Résultats de l'année 2010

RÉSUMÉ

La dynamique du parc de bâtiments de volailles de chair s'est de nouveau améliorée en 2010, pour la quatrième année consécutive. Le rythme des constructions a de nouveau progressé comme en 2009, 2008 et 2007, et les disparitions ont été historiquement basses. Les rénovations, en baisse par rapport aux taux 2009 exceptionnellement forts, se sont maintenues à niveau élevé. En évolution nette, ces tendances favorables ont permis l'équilibre du parc en 2010, pour la première fois depuis 2002. Toutefois, cette embellie s'est produite de manière inégale entre les types de bâtiments et les régions. Le parc « label et bio » a connu les améliorations les plus nettes, tandis que le parc « standard et certifié » a marqué une pause et que le parc « canard à rôtir » a enregistré une contraction par rapport à 2009 (qui avait été une très bonne année). Malgré ces évolutions en demi-teinte, la situation de ces différents parcs reste néanmoins plutôt satisfaisante si on la rapporte aux moyennes des 8 dernières années. Les évolutions régionales confirment plus ou moins les améliorations amorcées ces 3 dernières années, avec un retour à l'équilibre dans la région Pays de la Loire et un léger développement en Aquitaine. Les régions Bretagne et Rhône-Alpes ont été de nouveau en contraction, mais avec des taux assez modérés. Les bassins de production secondaires ont connu des situations assez contrastées.

Sylvain GALLOT, en collaboration avec les Observatoires Avicoles Régionaux de l'ITAVI (Florence VAN DER HORST, Franz GUERDER) et les Chambres Régionales d'Agriculture des Pays de la Loire (Dylan CHEVALIER) et du Nord-Pas-de-Calais (Stéphane DESSE)

ITAVI – Service Economie – 28, rue du Rocher – 75008 PARIS

Contact : gallot@itavi.asso.fr

Introduction

L'enquête sur l'évolution du parc de bâtiments en 2010 confirme une nouvelle amélioration de la dynamique du parc de bâtiments sur la lancée amorcée en 2007 et 2008, tant sur les constructions que sur les disparitions ou les rénovations de bâtiments. Le point marquant de l'année est le maintien du parc à l'équilibre en 2010, situation qui ne s'était plus produite depuis 2002. Mais en 2010, comme en 2009, les tendances d'évolution redeviennent plus hétérogènes entre types de bâtiments et régions, et cette amélioration globale masque donc parfois quelques disparités sensibles.

1. L'amélioration de la situation du parc s'est poursuivie en 2010

La tendance à l'amélioration de la situation du parc de production de volailles de chair, amorcée timidement en 2007 et 2008, s'est de nouveau confirmée en 2010. Comme en 2009, l'embellie concerne à la fois l'évolution des constructions et des disparitions.

Avec un taux à 1,3 % en 2010 (en hausse de 0,2 point par rapport à 2009), la dynamique des constructions est restée bien orientée. Ce taux de construction, en hausse constante depuis 4 ans, est le plus élevé observé depuis 8 ans : il faut

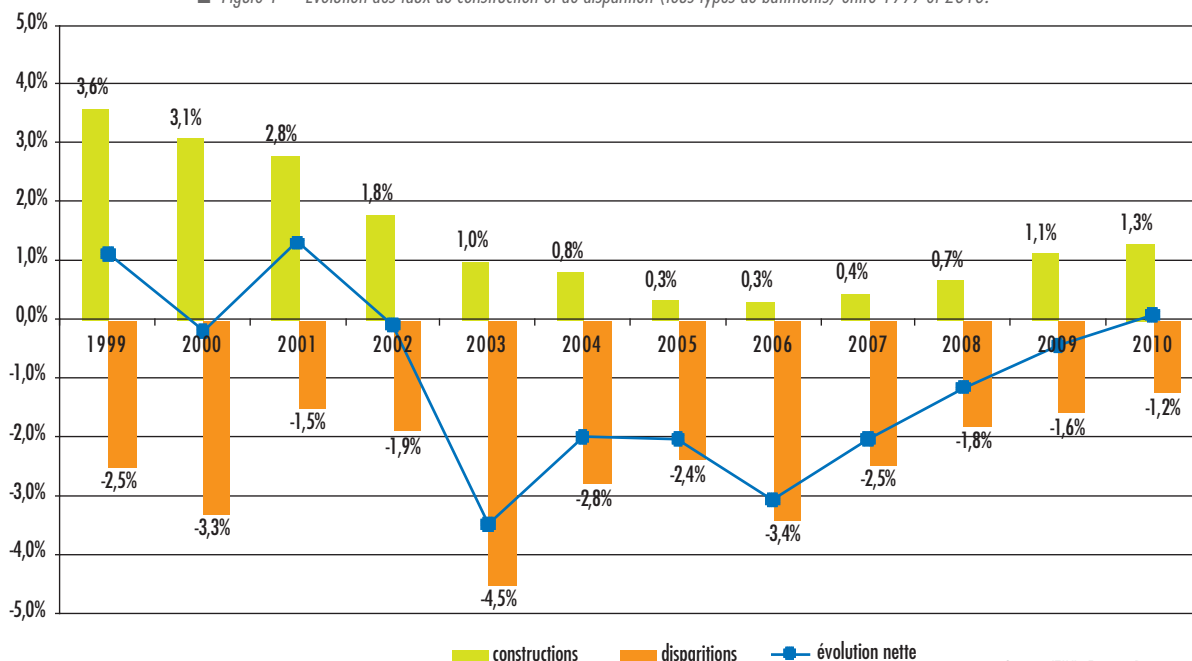
■ Tableau 1 – Evolution de la dynamique nette du parc entre 1999 et 2010.

Taux d'évolution nette du parc	Parc total	Parc « Standard et certifié »	Parc « Label et bio »	Parc « canard à rôtir »
1999	1,1 %	0,2 %	3,1 %	2,8 %
2000	-0,2 %	-1,6 %	2,9 %	4,5 %
2001	1,3 %	0,0 %	4,4 %	0,7 %
2002	-0,1 %	-1,1 %	2,2 %	-0,3 %
2003	-3,5 %	-5,1 %	0,4 %	-3,9 %
2004	-2,0 %	-2,8 %	-1,1 %	-3,0 %
2005	-2,1 %	-2,3 %	-1,3 %	-3,7 %
2006	-3,1 %	-2,9 %	-3,3 %	-4,1 %
2007	-2,0 %	-2,5 %	-1,1 %	-2,8 %
2008	-1,2 %	-1,7 %	-0,1 %	-1,8 %
2009	-0,5 %	-0,5 %	-0,4 %	0,7 %
2010	0,1 %	-0,6 %	1,1 %	-1,1 %

Source : ITAVI, enquête bâtiments 2010

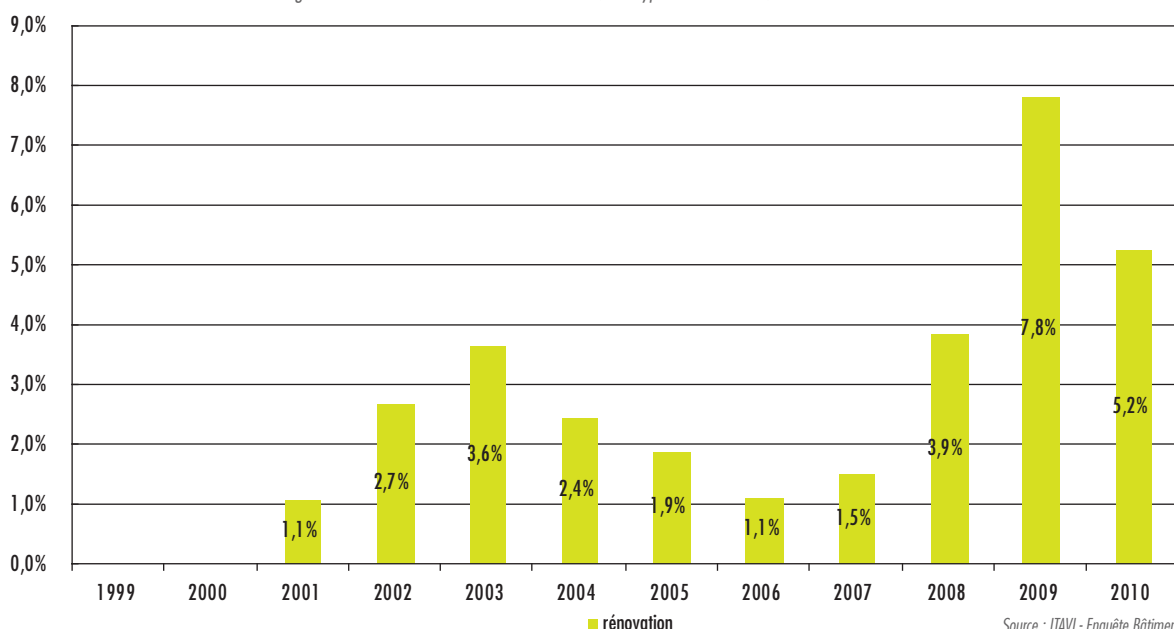
Etude réalisée avec le soutien financier de FranceAgriMer

■ Figure 1 — Évolution des taux de construction et de disparition (tous types de bâtiments) entre 1999 et 2010.



Source : ITAVI - Enquête Bâtiments 2010

■ Figure 2 — Évolution des taux de rénovation (tous types de bâtiments) entre 1999 et 2010.



Source : ITAVI - Enquête Bâtiments 2010

remonter à 2002 pour trouver un rythme de construction plus soutenue (1,8 %). L'accroissement des constructions a été relativement régulier ces trois dernières années : +0,3 point entre 2007 et 2008, puis +0,4 point entre 2008 et 2009 et +0,2 point entre 2009 et 2010.

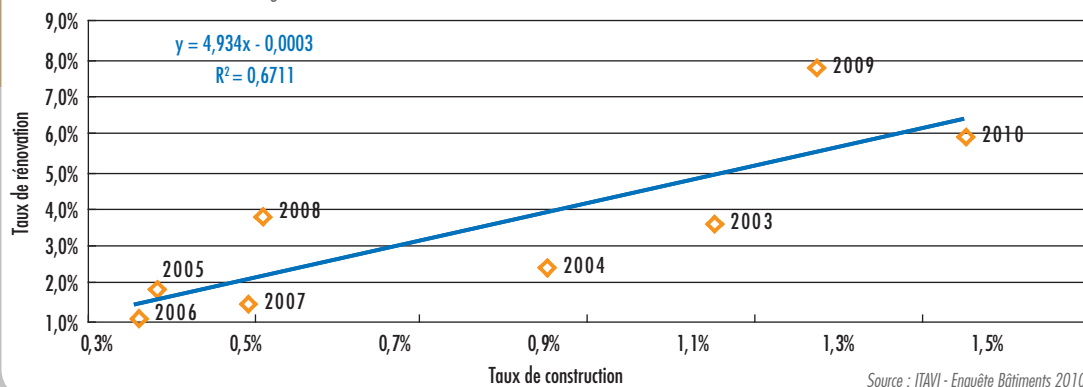
Sur la même période, les disparitions ont de nouveau ralenti, le taux de disparition est passé de 1,6 % en 2009 à 1,2 % en 2010 (en baisse de 0,4 point). Un taux particulièrement bas, jamais relevé depuis les débuts de cette enquête en 1999. Comme pour la construction, l'amélioration est régulière depuis 4 ans, avec une diminution du taux de l'ordre de 0,3 à 0,4 point chaque année. Au milieu des années 2000, le taux de disparition s'établissait en moyenne autour de 2,5 % (hors années exceptionnelles), en 4 ans il a donc été divisé par 2.

Mais le résultat le plus spectaculaire de cette année 2010 vient de la dynamique nette du parc, qui a été proche de l'équilibre (+0,1 %), une

situation qui n'avait plus été observée depuis 2002, et qui résulte de l'amélioration combinée des constructions et des disparitions. Depuis 2006, l'érosion du parc s'est réduite de 0,6 à 1,1 point par an. Cette tendance semble toutefois se ralentir : amélioration de 1,1 point de 2006 à 2007, 0,8 point de 2007 à 2008, 0,7 point de 2008 à 2009 et enfin 0,6 point de 2009 à 2010 (Tableau 1). Le rythme de ce rétablissement de la dynamique du parc paraît ralentir au fur et à mesure que l'on se rapproche de l'équilibre du parc.

Le fort ralentissement des disparitions est sans doute à mettre en relation avec le dynamisme des rénovations depuis 2008. L'année 2010 ne déroge pas à la tendance, avec un bon taux de rénovation de 5,2 %, le plus élevé des dernières années après le taux assez exceptionnel de l'année 2009 (7,8 %). Entre 2008 et 2010, près de 17 % du parc de notre échantillon auraient bénéficié d'une rénovation conséquente (supérieure à 15 €/m², seuil indiqué dans notre questionnaire d'enquête). Une partie de cette

■ Figure 3 — Relation entre les taux de construction et de rénovation entre 2003 et 2010.



évolution est à relier avec les dispositifs d'aides financières à la rénovation des bâtiments avicoles mis en place dans diverses régions.

L'année 2010 permet de vérifier une nouvelle fois la bonne

corrélation observée ces dernières années entre les taux de construction et les taux de rénovation. Il se confirme que les deux indicateurs évoluent relativement de concert depuis maintenant 8 ans, et donc rendent en partie compte de l'état de la capacité d'investissement des éleveurs, capacité orientée vers de la rénovation ou de la construction selon le contexte de l'exploitation.

2. Croissance du parc « label et bio », légère contraction des autres parcs

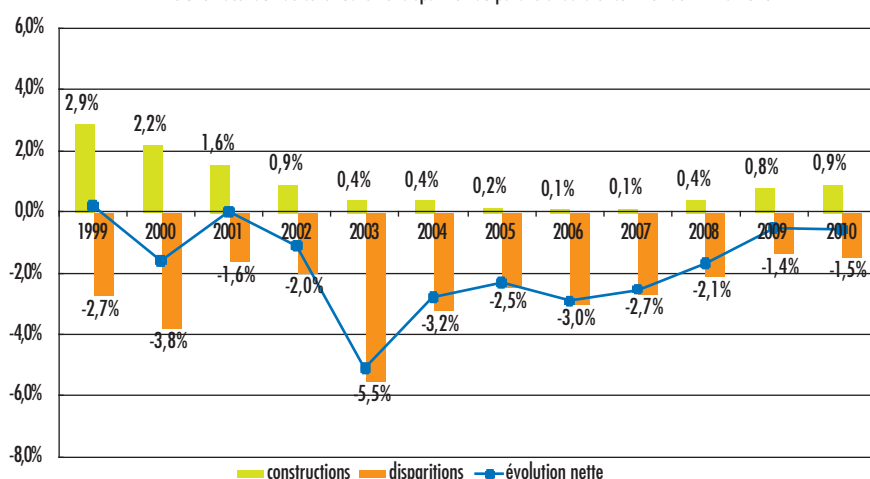
Alors que ces dernières années, la dynamique des trois types de parc de bâtiments suivis dans cette enquête (parc de bâtiments « standard et certifié », parc de bâtiments « label et biologique » et parc de bâtiments « canard à rôtir ») étaient plutôt concordante, l'année 2010 confirme, comme en 2009, un retour à des tendances plus contrastées selon le type de bâtiments.

Les parcs « standard et certifié » et « canard à rôtir » avaient connu une amélioration notable en 2009. En 2010, cette tendance marque le pas pour parc « standard et certifié », avec une stagnation des taux et de la dynamique nette du parc, voire même s'inverse pour le parc « canard à rôtir ».

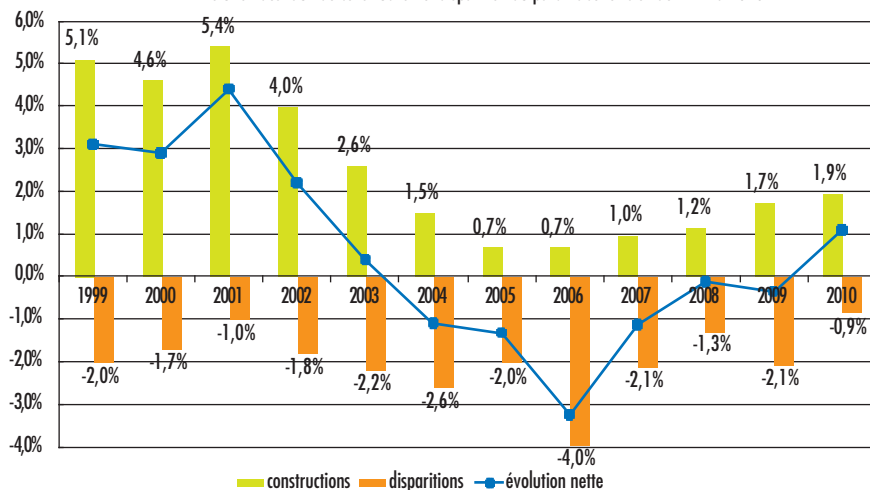
Le parc « standard et certifié » a affiché en 2010 des taux très proches de ceux de 2009. Le très léger accroissement des constructions a été compensé par une petite augmentation des disparitions. Les taux sont toutefois restés assez corrects, notamment le taux de disparition, qui à 1,5 % est parmi les taux les plus bas mesurés pour ce parc. Le taux de construction s'est quant à lui bien maintenu au niveau de 2009 (et même un peu plus), et a retrouvé très exactement le niveau de 2002. Le parc « standard et certifié » est donc resté, comme en 2009, sur une contraction de l'ordre d'un demi-point (0,6%), taux net relativement modeste en comparaison des taux constatés ces dernières années. Après trois années consécutives d'amélioration, le parc « standard et certifié » a marqué une pose dans son redressement.

■ Figure 4 — Évolution des taux de construction et de disparition par type de bâtiment entre 1999 et 2010.

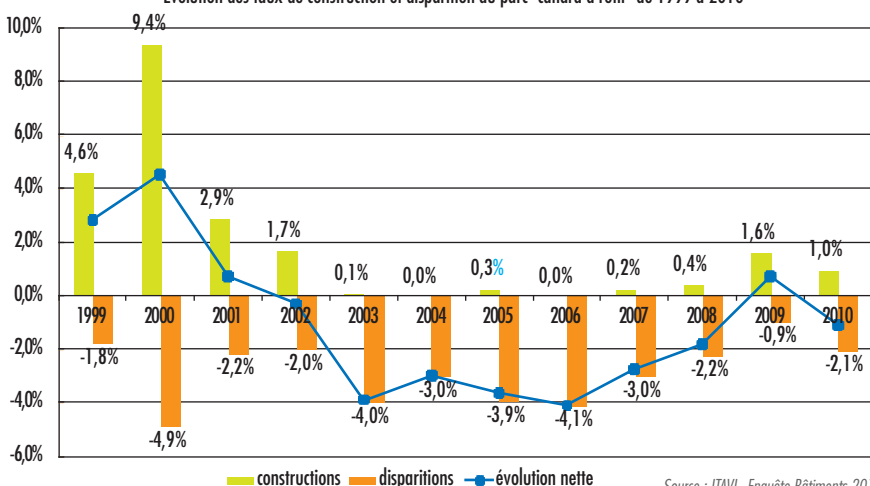
Evolution des taux de construction et disparition du parc « standard et certifié » de 1999 à 2010



Evolution des taux de construction et disparition du parc « label et bio » de 1999 à 2010



Evolution des taux de construction et disparition du parc « canard à rôtir » de 1999 à 2010



Source : ITAVI - Enquête Bâtiments 2010

■ Figure 4bis – Évolution comparée des taux nette d'évolution du parc par type de bâtiment entre 1999 et 2010.



(à 2,1 %), est revenu au plus bas en 2010 à 0,9 %. Dans ce contexte, le parc « label et bio » a donc connu un développement net de l'ordre de 1 % en 2010 ce qui n'était plus arrivé depuis 2002.

La comparaison des dynamiques nettes des 3 parcs entre 1999 et 2010 (Figure 4bis) montre bien que depuis près de 10 ans le parc « label et bio » a presque toujours affiché une dynamique nette plus favorable que les parcs

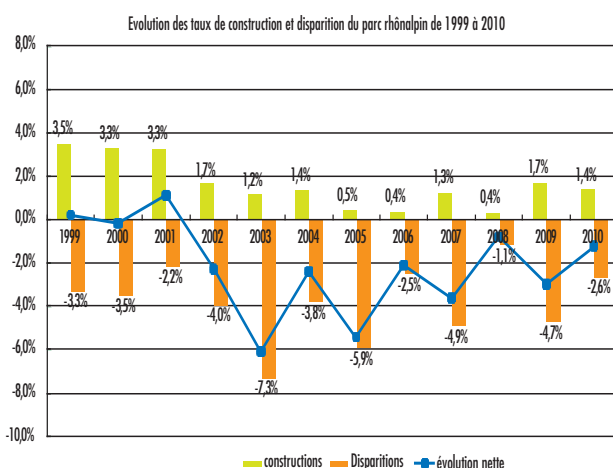
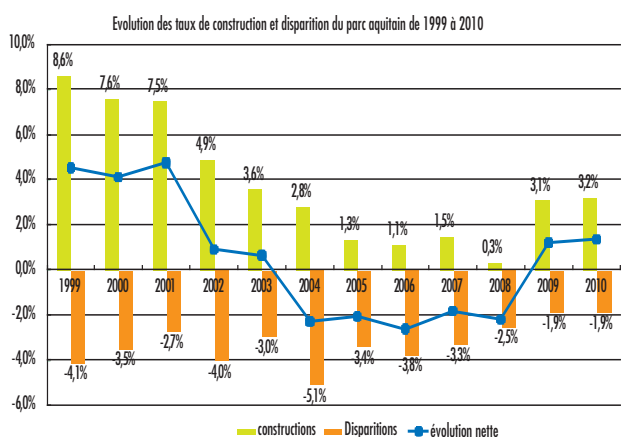
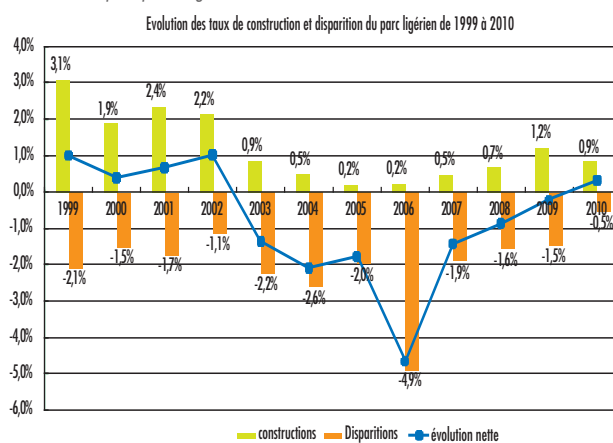
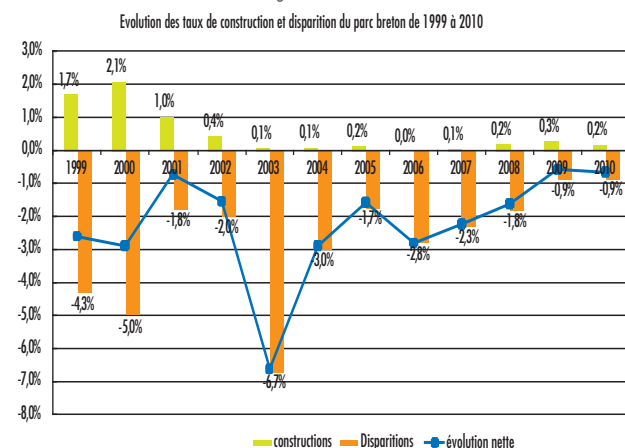
Après une embellie assez marquée en 2009, le parc « canard à rôtir » a connu en 2010 une dégradation de sa dynamique. Le taux de construction a été en baisse de 0,6 point, et le taux de disparition en hausse de 1,2 point. Malgré ces évolutions, la situation n'est pas catastrophique : le taux de construction de 1% a été l'un des meilleurs taux depuis 2002 pour ce parc, et le taux de disparition à 2,1 % s'est maintenu dans une moyenne acceptable. Le taux net d'évolution, sous l'effet conjugué de la baisse des constructions et de la hausse des disparitions, s'est établi autour de 1 %, une contraction là encore raisonnable dans le contexte des années 2000. Comme l'an dernier, le parc « label et bio » a affirmé sa différence, avec une dynamique qui est redevenue favorable après une année 2009 en demi-teinte. Le taux de construction a continué sur sa hausse, pour atteindre 1,9 % (+0,2 point). Le taux de disparition, qui avait augmenté en 2009

« standard et certifié » et « canard à rôtir », à l'exception de l'année 2006, année de l'influenza aviaire, où toutes les productions étaient impactées mais le label rouge plus que les autres, et de l'année 2009, où la dynamique du parc « canard à rôtir » avait été excellente. Cette comparaison permet également de constater que depuis 2 ans, les évolutions des différents parcs sont « décorréliées », contrairement à la plupart des années précédentes.

3. Des dynamiques régionales contrastées

Au niveau régional (figure 5), les quatre principales régions de production ont montré des dynamiques assez divergentes.

■ Figure 5 – Evolution des taux de construction et de disparition dans les principales régions entre 1999 et 2010.



La Bretagne, très orientée sur le parc « standard et certifié », a connu une évolution comparable à ce parc : La situation 2010 est similaire à la situation 2009, les taux de construction et de disparition sont presque égaux (respectivement 0,2 et 0,9 %). De ce fait, l'évolution nette du parc est restée identique, avec une contraction de l'ordre de 0,7 %. La situation 2010 du parc breton a donc été plutôt satisfaisante en comparaison des années antérieures. Néanmoins, la tendance régulière à l'amélioration observée les 3 années précédentes a marqué une pause en 2010.

Même tendance région Aquitaine où les taux 2010 ont été très proches des taux 2009, mais la région Aquitaine se distingue de la Bretagne par un développement du parc d'environ 1,5 %, comme en 2009.

La région Pays de la Loire a montré un profil différent d'évolution du parc, avec une poursuite en 2010 de l'amélioration régulière constatée depuis 2007. Le parc net se serait très légèrement accru en 2010 (+0,3 %), situation qui ne s'était pas produite depuis 2002. Cet accroissement a été acquis en dépit d'une diminution du taux de construction à 0,9 % (-0,3 point), qui a été largement compensée par le recul marqué du taux de disparition qui est passé de 1,5 % en 2009 à 0,5 % en 2010.

Enfin, embellie également en région Rhône-Alpes, avec un parc dont la contraction nette s'est limitée à 1 %, soit sensiblement moins que les 3 %

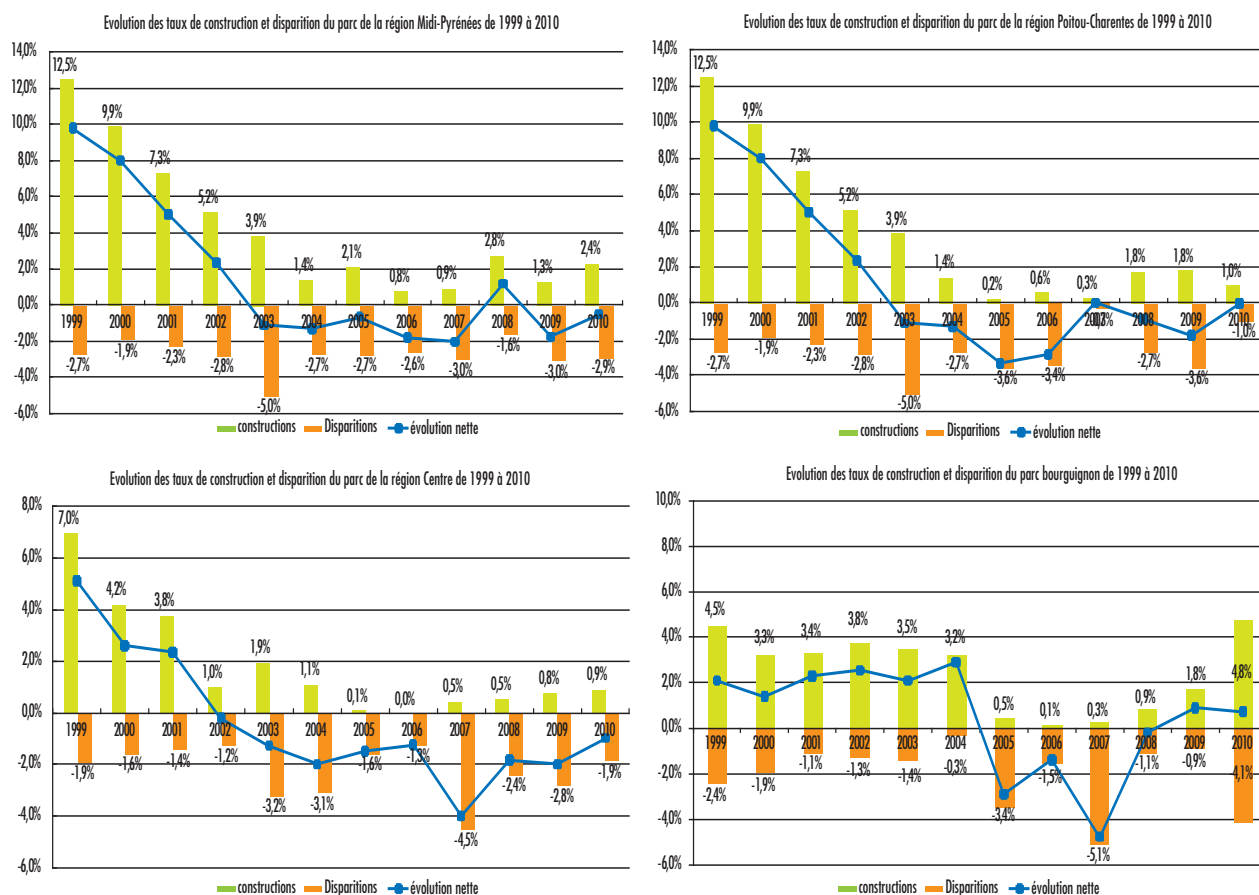
de l'année 2009. Comme en Pays de la Loire, le taux de construction a eu tendance à régresser un peu (perte de 0,3 point, à 1,4 %) mais il a été compensé par la réduction du rythme des disparitions (qui sont revenues à 2,6 %, après un pic à 4,7 % en 2009). L'année 2010 apporte une nouvelle confirmation cette tendance (déjà constatée) à une évolution nette en « dent de scie » du parc rhônalpin, avec une alternance de contractions fortes ou modérées.

4. Des situations qui s'améliorent aussi dans les bassins secondaires

Les évolutions ont été plutôt favorables en 2010 dans les bassins secondaires (Figure 6). Les dimensions plus réduites des parcs engendrent des variations plus tranchées. On peut toutefois dégager des tendances.

Les régions Midi-Pyrénées, Poitou-Charentes et Bourgogne ont maintenu leur parc à l'équilibre en 2010 et la région Bourgogne a affiché, comme en 2009, un léger développement (+0,7 %). La région Centre a par contre connu une nouvelle contraction du parc de l'ordre de 1 %, soit sensiblement moins que ces dernières années. La dynamique nette du parc dans ces différentes régions résulte de combinaisons très variables entre les évolutions des taux de construction et de disparition, sans qu'il se dégage de tendance

■ Figure 6 – Evolution des taux de construction et de disparition dans les bassins secondaires entre 1999 et 2010.



commune. Les taux de construction ont augmenté en certains endroits, ont diminué dans d'autres régions, ou encore sont restés stables. Même constat sur les disparitions. Dans un contexte avicole national plus positif, les spécificités régionales l'emportent plus nettement et aboutissent à des évolutions plus contrastées entre régions.

5. Conclusions

L'année 2010, dans la foulée des 3 années précédentes, lève tous les doutes sur la réalité d'une reprise de la dynamique du parc. Les taux de constructions restent modestes mais n'ont jamais été aussi haut depuis 2002. Les disparitions tendent plutôt à diminuer. Ce contexte a permis, dans un certain nombre de région et/ou pour le parc « label et bio », de renouer avec un

timide développement, situation inédite depuis 2002. Mais la tendance reste fragile, le parc total est juste à l'équilibre, la situation favorable du parc « label et bio » masque le fait que les parcs « standard et certifié » et « canard à rôtir » se contractent toujours. La composante la plus fragile est sans doute le volet « construction » : si au niveau national l'amélioration semble continue, au niveau régional on perçoit bien des à-coups, avec des taux qui baissent aussi vite qu'ils sont montés. Le ralentissement des disparitions paraît mieux ancré dans le temps, et le rythme soutenu des rénovations ces 3 dernières années n'est sans doute pas étranger à cela.

Ne boudons pas notre plaisir : il existe une réelle reprise de la dynamique du parc, si attendue et si nécessaire pour maintenir l'outil de production. Mais la prudence s'impose quant à la solidité de cette reprise.

Modalités et déroulement de l'enquête

Parc de bâtiments d'élevage de volailles de chair

L'enquête sur le parc de bâtiments de production de volailles de chair, qui suit chaque année le même protocole, est réalisée auprès de tous les opérateurs de la filière volailles de chair qui assurent la gestion de plannings de production en France. Elle porte sur le parc français de bâtiments de volailles de chair en filière organisée à l'exclusion des élevages de palmipèdes gras (ateliers de gavage et de prêt à gaver) et des élevages de gibier.

La collecte des informations est réalisée sous la forme d'un questionnaire adressé à chaque organisation de production. L'envoi postal est relayé et appuyé par les observatoires avicoles régionaux de l'ITAVI et par certains correspondants régionaux de l'ITAVI dans les associations avicoles ou autres organisations professionnelles.

Les informations demandées aux organisations de production portent sur :

- la superficie du parc de bâtiments au 31 décembre de l'année d'étude (31 décembre 2010 en l'occurrence)
- les nouvelles constructions réalisées en 2010
- les disparitions définitives de bâtiments en 2010
- les rénovations en 2010 (pour l'enquête sur le parc de volailles de chair)

Pour tous ces éléments, les superficies doivent être distinguées par département et par type de bâtiments selon trois catégories suffisamment distinctes et peu interchangeables pour éviter les difficultés liées au changement de destination de bâtiments (« standard et certifié », « label et biologique », « canard à rôtir »).